

Nouvelles orientations de l'AEDE-France

Pourquoi ?

La finalité de la stratégie de Lisbonne étant de créer une Europe de l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, il s'agit en conséquence :

- D'investir plus efficacement dans le capital humain
- D'améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union européenne.

L'AEDE, pour participer à la réalisation de cette stratégie, devait pouvoir s'adresser à l'ensemble des professionnels de l'éducation.

Comment ?

Deux directions de mise en pratique par l'AEDE :

1 Promotion de certaines compétences-clés demandées par l'Union européenne pour la réussite de la Stratégie de Lisbonne.

(cf :Recommandation du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie – Journal officiel L 394 du 30.12.2006).

Compétences clés : ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes nécessaires :

- Au développement personnel
- A l'inclusion sociale
- A la citoyenneté active
- A l'emploi.

L'AEDE veut permettre de promouvoir chez les jeunes grâce à la formation du milieu de l'éducation :

- La créativité
- La compétitivité
- La capacité d'insertion
- Le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Elle retient en conséquence dans les 8 compétences clés :

- La cinquième: Apprendre à apprendre (capacité à entreprendre, à organiser soi-même un apprentissage, à avoir conscience des méthodes et des offres)
- La sixième : compétences sociales et civiques
- La septième : esprit d'initiative et d'entreprise (prise de risques, capacité de gérer des projets en vue de réalisation d'objectifs)
- La huitième : sensibilité et expression culturelle.

2 Education à l'Europe

- Promotion de la dimension européenne des pratiques en vigueur
- Encourager la réalisation d'un espace européen de l'éducation

AEDE-France. 4, rue Eblé, 75007, Paris

mel : meheut2000@wanadoo.fr

www.AEDE-France.org

- Développer la cohésion sociale, la citoyenneté active et le dialogue interculturel
- Créer un sentiment de citoyenneté européenne dans le respect des valeurs européennes et des peuples et cultures.

Mise en œuvre

1 Université européenne d'automne (octobre 2008)

« Quelles compétences, quelles évaluations pour un projet professionnel dans l'espace européen ? »

Finalité : répondre aux enjeux de la stratégie de Lisbonne en matière d'éducation.

Formation d'enseignants, de chefs d'établissement et de documentalistes pour aider les jeunes à acquérir :

- L'autonomie
- L'autoévaluation
- La confiance en soi.

2 Réalisation d'un portfolio des compétences de l'enseignant européen (rentrée scolaire 2009)

Finalité : formation continue de l'enseignant par un développement formel, informel et non formel.

- Motivations
- Implications personnelles
- Connaissance des langues étrangères
- Mobilité
- Capacité à travailler en équipe
- Compétences pluriculturelles
- Acquis dû à des activités extrascolaires
- Connaissance des autres systèmes scolaires
- Compétences techniques (montage de projets européens, animations responsabilisantes des élèves, direction de TPE, etc...).

3 Création d'une plateforme de données sur les bonnes pratiques éducatives à travers l'Europe

Finalité : encourager une utilisation optimale des résultats, des processus innovants et des échanges.